

<https://ricochets.cc/Les-placements-abusifs-de-l-ASE.html>



# Les placements abusifs de l'ASE

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 4 février 2021

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

La fédération l'Arche des enfants oubliés de Romans-sur-Isère, avec d'autres membres associatifs, luttent contre le désenfancement.

Et aujourd'hui la Fédération souhaite apporter son soutien à Sandrine Volle qui subit les dysfonctionnels institutionnels des placements abusifs.

En effet, cette femme et maman bienveillante est privée abusivement de sa fille depuis 2018.

Nous avons écrit et espérons obtenir la défense d'un Député ou d'un Défenseur des Droits de la Drôme.



### Les placements abusifs de l'ASE

## Voici son histoire :

Sandrine Volle et sa fille Marine sont de Bourg-de-Péage

En 2011 il y a une séparation avec le papa et un départ dans la famille en Haute Loire

2012 l'école privée de TENCE conseille à Marine qui n'arrive pas à gérer ses émotions en classe de consulter un psychologue au CMPP du CHEYLARD

13 mai 2015 plainte à la gendarmerie de TENCE à l'encontre de M... afin de faire cesser les menaces verbales concernant des menaces de mort.

Lequel sera condamné le 12 novembre 2015 à du sursis, et une condamnation pécuniaire

12 juin 2015 prise en charge par l'association LE TREMLIN qui met en sécurité Sandrine et sa fille dans un appartement suite à la demande des assistantes sociales du CMPP

16 Juin 2015 : Premier rapport des services sociaux sur la situation alarmante de Marine qui obtient le

23 Juillet 2015 une audience auprès du Juge Aux Affaires Familiales JAF

31 Juillet 2015 délibéré du JAF : un droit de garde classique dont un week-end tous les quinze jours et la moitié des vacances pour le père de Marine

## Les placements abusifs de l'ASE

---

8 Octobre 2015 la maman saisit le Juge des Enfants JDE afin de lui faire part de son inquiétude concernant Marine sur les conseils de Mme ... ( assistante sociale de TREMPAIN) et Mme ... (assistante sociale du secteur). Ayant pour effet de subir des excès de colère répétés de la part de son papa M...

10 Novembre 2015 : Convocation avec Marine devant le Juge des Enfants et décision d'une ordonnance d'une mesure judiciaire d'investigation éducative au profit de Marine ... .

4 Janvier 2016 un Changement de CMPP et à la demande de M... refusant toute collaboration avec ces dernières.

22 juin 2016 encore une fois un dépôt de plainte est déposé à la gendarmerie de Tence a l'encontre de M... pour violence physique sur Sandrine et leur fille

30 août 2016 nouvelle décision JDE qui décide le placement au domicile de la maman avec une mesure en complément d'une assistance éducative au profit de Marine et M... perd ses DVH et ne peut voir Marine seulement le 3e samedi du mois

16 Mars 2017 de nouveau une plainte est déposée en gendarmerie de TENCE, par des appels répétés proférant des injures laissé sur ma messagerie.

S'en suit tout une longue démarche avec changement de JDE, nouvelle travailleuse sociale.  
Tout se complique et malgré le souhait de Marine réitéré à plusieurs reprises de ne plus voir son père,

6 Mars 2018 JAF rend un droit de garde classique à M...

3 Juillet 2018 : On enlève Marine brutalement en même temps qu'on me remet l'ordonnance de placement provisoire pour 15 jours.

16 Juillet 2018 : Convocation devant le Juge Des Enfants et décision de placement définitif pour 1 an et 14 jours.

Depuis le 5 décembre 2018 le JDE de Valence et l'ASE de Tain l'Hermitage empêche cette maman de voir sa fille

Sandrine Volle se bat depuis pour récupérer sa fille, elle a fait la grève de la faim, elle médiatise sur sa chaîne youtube, elle est soutenue sur Facebook, par son village qui a créé une association pour soutenir Marine, ...

Voici un rapport d'expertise psychologique apportant la preuve que cette maman est en tout point apte à s'occuper de sa fille et de lui apporter l'amour nécessaire.

Nous espérons grâce à cet article informer les citoyens de ces trafics d'enfants puisque ce n'est pas un cas isolé, et encore moins dans la Drôme.

Merci de partager, d'informer et de soutenir cette maman.

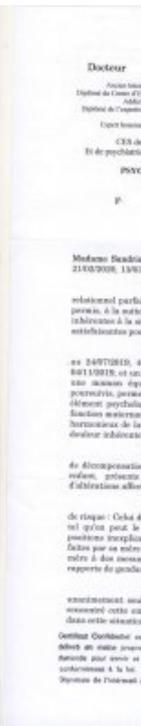
# Les placements abusifs de l'ASE



Sandrine Volle



Lettre envoyée à la JDE de Valence après l'audience du 27 juillet 2020



Certificat médical



*Post-scriptum :*

*Signataires*

*Gladys Riffard, présidente de la fédération l'Arche des enfants oubliés*

*archedesenfantsoublies chez gmail.com*

<https://twitter.com/AOublies?s=09>

Groupe Fb

<https://www.facebook.com/groups/164635481816449/?ref=share>

Page Fb

<https://www.facebook.com/Les-enfants-refusent-de-voir-un-parent-dangereux-102499648330202/>

Les Poussins Rebelles

<https://www.facebook.com/groups/2482837548616065/?ref=share>

Association pour la défense de nos enfants

[https://www.facebook.com/Association-Pour-la-d%C3%A9fense-de-nos-enfants-100492834849064/?modal=admin\\_todo\\_tour](https://www.facebook.com/Association-Pour-la-d%C3%A9fense-de-nos-enfants-100492834849064/?modal=admin_todo_tour)

<https://www.youtube.com/channel/UCAW2k0t9jFI7TdklWrbtJ0w>

<http://poureladefensedenosenfants.simplesite.com/>

<https://twitter.com/defenseenfants?s=09>